



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TARN

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°81-2018-122

PUBLIÉ LE 31 AOÛT 2018

# Sommaire

## **Direction Départementale des Territoires**

81-2018-08-31-001 - Spécial : Arrêté du 31 août 2018 portant organisation de la direction départementale des territoires du Tarn (9 pages)

Page 3

Direction Départementale des Territoires

81-2018-08-31-001

Spécial : Arrêté du 31 août 2018 portant organisation de la  
direction départementale des territoires du Tarn



PRÉFET DU TARN

SECRETARIAT GENERAL  
N°

**Arrêté du 31 AOUT 2018**  
**portant organisation de la direction départementale des territoires**

Le préfet du Tarn,  
Chevalier de la Légion d'honneur,  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu la loi n°82-213 du 12 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du Président de la République du 23 août 2016 portant nomination de Monsieur Jean-Michel MOUGARD en qualité de préfet du Tarn ;

Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté portant organisation de la direction départementale des territoires du Tarn du 15 septembre 2016 ;

Vu les avis des comités techniques du 12 décembre 2017 et du 27 juin 2018 de la direction départementale des territoires du Tarn ;

*Sur proposition du directeur départemental des territoires,*

**Arrête**

**Article 1<sup>er</sup>** – Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 15 septembre 2016 portant organisation des services de la direction départementale des territoires du Tarn

**Article 2** – Les services de la direction départementale sont organisés comme suit à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 :

**DIRECTION :**

- Le secrétariat de la direction
- Un contrôleur de gestion en charge de l'organisation financière

**SECRETARIAT GENERAL** placé sous l'autorité directe du directeur adjoint :

- Bureau des ressources humaines (BRH)
- Bureau logistique et immobilier (BLI)

Le secrétariat général s'appuie sur le Service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication (*SIDSIC*) et sur le pôle médico-social composé du médecin de prévention, d'une assistante de service social, mise à disposition par la DREAL Occitanie à temps incomplet.

**SERVICE « CONNAISSANCE DES TERRITOIRES ET URBANISME » (SCTU)**

- Bureau support qualité (BSQ)
- Pôle connaissance des territoires (PCT), regroupant :
  - Bureau des systèmes d'information géographique (BSIG)
  - Bureau des études générales (BEG)
- Pôle urbanisme (PU), regroupant :
  - Bureau planification (BP)
  - Bureau doctrine et police de l'urbanisme (BDPU)

*Jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2019 :*

- Bureau ADS et fiscalité d'Albi (BADSFA)
- Bureau ADS et fiscalité de Castres (BADSFC)

A partir du 1<sup>er</sup> février 2019 :

- Bureau ADS et fiscalité situé sur les sites d'Albi et de Castres (BADSF)

**SERVICE « EAU, RISQUES, ENVIRONNEMENT ET SECURITE » (SERES)**

- Bureau support qualité (BSQ)
- Bureau juridique (BJ)
- Bureau de l'éducation routière (BER)
- Bureau de la sécurité routière (BSR)
- Pôle risques, eau, biodiversité et environnement (PREBE), regroupant
  - Bureau de la prévention des risques (BPR)
  - Bureau de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (BQEMA)
  - Bureau des ressources en eau (BRE)

**SERVICE « CONSTRUCTION, HABITAT ET APPUI TERRITORIAL » (SCHAT)**

- Bureau support qualité (BSQ)
- Pôle appui territorial (PAT), regroupant :
  - Référents territoriaux (RT)
  - chargé de mission spécialisé dans les domaines de l'eau et des risques
- Pôle Logement – Habitat – Ville – Construction (PLHVC), regroupant :
  - Chargé de mission ANRU, PDALHPD, gens du voyage, PLH
  - Bureau de l'Anah et de la lutte contre l'habitat indigne (BALHI)
  - Bureau du logement public (BLP)
  - Bureau bâtiments publics accessibilité (BBPA)

**SERVICE « ECONOMIE AGRICOLE ET FORESTIERE » (SEAF)**

- Bureau support qualité (BSQ)
- Bureau des aides PAC (BPAC)
- Bureau forêt-chasse (BFC)
- Bureau des exploitations agricoles, des risques en agriculture et des structures (BERIS)

- Bureau de développement rural et coordination des contrôles hors surface (BDRCC)
- Chargé de mission agriculture, alimentation et territoire

**Article 3** – Les attributions des services sont définies dans l’annexe jointe au présent arrêté.

**Article 4** – Le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Albi, le **31 AOUT 2018**

Le Préfet,

Jean-Michel MOUGARD

## **PREFECTURE DU TARN**

### **Annexe à l'arrêté préfectoral du portant organisation de la direction départementale des territoires**

#### **Répartition des attributions**

*La direction départementale des territoires a la charge de la conduite des politiques de l'État sur les territoires dans les domaines du développement durable, de l'urbanisme, du logement, de la gestion de l'eau et de la biodiversité, de la prévention des risques, de la sécurité et de l'éducation routières, des énergies renouvelables, de l'agriculture et de la forêt.*

#### **SECRETARIAT GENERAL**

Gestion des ressources humaines et de la formation ; organisation du dialogue social

Gestions logistique et immobilière, en coordination avec les services de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations situés sur le même site

Hygiène et sécurité

Politique d'informatisation, en liaison avec le SIDSIC, service mutualisé rattaché à la préfecture

#### **SERVICE « CONNAISSANCE DES TERRITOIRES ET URBANISME »**

##### **CONNAISSANCE DES TERRITOIRES**

- Information géographique
  - Pilotage du système d'information géographique de la DDT et échanges avec les autres producteurs de données de la sphère publique
  - Organisation et valorisation de l'information géographique
  - Développement d'applications géographiques « métiers » pour le compte des services



- Études générales

Participation à la déclinaison sur le territoire des politiques publiques de l'État, en développant une expertise mise à la disposition des autres services de l'État dans les domaines suivants :

- Diagnostics territoriaux en vue de la définition de stratégies de développement,
- Accompagnement dans l'élaboration et la réalisation de projets,
- Observatoires du territoire
- Promotion du développement durable (ville durable, mobilité durable)
- Animation et promotion de la transition énergétique (plans climat)
- Instruction des demandes d'autorisation d'aménagement commercial

## URBANISME

- Planification

- Portage du dire de l'Etat dans le cadre de l'association
- Accompagnement des collectivités pour l'élaboration des documents d'urbanisme à forts enjeux

- Politique de l'État dans les domaines de l'environnement et de l'urbanisme

- Préparation des actes administratifs relevant de l'État dans les différentes procédures d'élaboration des documents d'urbanisme (porter à connaissance, note d'enjeux et avis de l'État pour les cartes communales, plans locaux d'urbanisme, schémas de cohérence territoriale...)

- Application du droit des sols et fiscalité de l'urbanisme

- Instruction des actes d'urbanisme
  - Instruction des demandes d'urbanisme pour le compte des collectivités pouvant bénéficier d'une mise à disposition
  - Instruction des demandes d'urbanisme dans les communes ne disposant pas de document d'urbanisme
  - Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées pour le compte de l'État
  - Instruction des avis du préfet (caducité des POS)
- Fiscalité de l'urbanisme
  - Suivi des délibérations des collectivités
  - Calcul et liquidation des taxes d'aménagement et de la redevance pour archéologie préventive

- Police
  - Supervision de la police de l'urbanisme
  - Police de la fiscalité
- Information et animation de la filière ADS et fiscalité, veille juridique

## **SERVICE « EAU, RISQUES, ENVIRONNEMENT ET SECURITE »**

---

### **Affaires juridiques**

- Réponse aux contentieux, représentation du préfet aux audiences, participation aux expertises, en liaison avec le pôle juridique de la préfecture,
- Communication et avis sur les dossiers d'ordre pénal aux procureurs des juridictions d'Albi et Castres
- Surveillance de la qualité juridique de l'action de la DDT et appui technique aux services
- Diffusion de la culture juridique à l'ensemble des agents

### **Politiques de l'environnement, de la sécurité et de l'éducation routières**

- Contribution à la mise en œuvre des politiques réglementaires en matière d'environnement, notamment dans les domaines du bruit et de la publicité
- Contribution à l'élaboration de la politique locale en matière de sécurité routière
- 
- Observatoire départemental de la sécurité routière
- Organisation des examens du permis de conduire
- Relations avec les professionnels

### **Politiques de l'eau, de la prévention des risques et des milieux naturels**

Mise en œuvre de la politique de l'État dans les domaines de la qualité de la ressource en eau, de la gestion quantitative de l'eau, et de la protection et la gestion des milieux naturels :

- Mise en œuvre des directives européennes cadre sur l'eau, nitrates, eaux résiduaires urbaines et habitats
- Mise en œuvre des orientations en matière de pollutions diffuses et des contrôles
- Classement des digues et barrages
- Mise en œuvre des outils de gestion intégrée de bassin versant (schéma d'aménagement et de gestion des eaux, plan de gestion des étiages, contrats de rivières...)

- Mise en œuvre des missions de police de l'eau et de la nature dans le domaine des usages et de la protection des milieux naturels (prélèvements, hydroélectricité, travaux en rivière, domaine public fluvial...)
- Élaboration du plan de contrôles commun aux polices de l'environnement, en association avec l'ensemble des services de contrôle concernés
- Participation aux contrôles et suivi des infractions
- Élaboration et suivi des plans de prévention des risques naturels
- Pilotage de la mission de référent départemental inondation
- Assistance au préfet pour la gestion de crise
- Pilotage de l'élaboration et de la mise en œuvre des documents d'objectifs pour les sites Natura 2000, gestion des aides de l'État et de l'Europe dans le cadre contractuel des documents d'objectifs des sites Natura 2000
- Mise en œuvre de la réglementation relative à la pratique de la pêche

## **SERVICE « CONSTRUCTION, HABITAT ET APPUI TERRITORIAL »**

---

### **Ingénierie d'appui territorial**

Missions d'ingénierie de conseil amont au bénéfice principalement des collectivités concernant :

- l'aide à l'émergence de stratégies globales ou de projets de développement durable
- le soutien à la mise en œuvre de politiques publiques prioritaires de l'État
- un appui méthodologique aux collectivités

Parmi les domaines prioritaires identifiés figurent l'eau, l'aménagement numérique du territoire et les énergies renouvelables.

### **Logement – Habitat**

- Mise en œuvre sur le département des politiques nationales du logement
- Lutte contre l'habitat indigne
- Contribution aux politiques locales de l'habitat, à la politique de la ville et à la rénovation urbaine
- Articuler et décliner les politiques publiques concernant le logement privé et public
- Piloter et mettre en œuvre les actions de la DDT du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, du plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées
- Suivre les programmes locaux de l'habitat
- Participer à la mise en œuvre des programmes de rénovation urbaine (ANRU)

- Suivre le plan qualité construction et l'accessibilité des ERP

La DDT intervient pour une partie de ses domaines en tant que représentant du délégué local de l'ANRU et de l'ANAH

### **Réglementation et qualité de la construction, accessibilité**

Relais de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) dans le champ du bâtiment et de la construction, la DDT intervient dans 3 domaines :

- En assurant les missions régaliennes notamment dans le cadre de l'accessibilité (instruction de dossiers), de la sécurité (participation à des commissions de sécurité) et du contrôle du respect des règles de la construction.
- En portant les politiques publiques du bâtiment et de la construction
- En apportant une assistance technique à la gestion du patrimoine de l'État.

### **SERVICE « ECONOMIE AGRICOLE ET FORESTIERE »**

Contribution au développement et à l'équilibre des territoires ruraux grâce à la mise en œuvre des politiques agricoles, forestières et de développement rural européennes et nationales.

Mise en œuvre des politiques relatives à :

- La protection et à la gestion durable des espaces agricoles, forestiers et ruraux et de leurs ressources, par la mise en œuvre de missions régaliennes
- L'agriculture et à la forêt ainsi qu'à la promotion de leurs fonctions économique, sociale et environnementale
- Au développement de filières alimentaires de qualité ainsi que de la filière forêt - bois
- A la prévention des incendies de forêt
- A la chasse (missions régaliennes)

Gestion des aides publiques à l'agriculture, à la forêt et au développement rural et coordination des contrôles relatifs à ces aides.

Contribution à l'avis de l'Etat sur la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers dans le cadre des projets d'aménagement et d'urbanisme.

Secrétariat de la commission départementale de préservation des espaces, naturels agricoles et forestiers (CDPENAF)

*Vu pour être annexé à notre arrêté du*